Fiche méthode n°1
Séance 1: La dissertation.
Exemples pour la dissertation

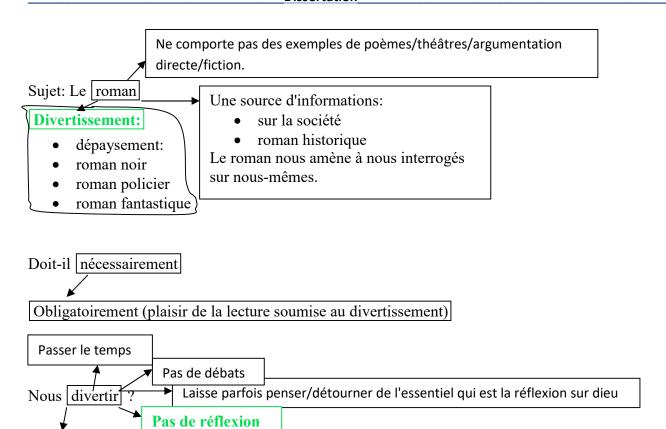
Roman	Poésie	Théâtre	Argumentation (à la
<ul> <li>Marco Polo et la princesse de Chine, Christian Eymery</li> <li>Le Sumo qui ne pouvait pas grossir, Éric Emmanuel Schmitt</li> <li>l'enfant de Noé, Éric Emmanuel Schmitt</li> <li>La parure, Guy de Maupassant</li> <li>Les misérables, Victor Hugo</li> <li>Oscar et la dame rose, Erick Emmanuel Schmitt</li> <li>Barbe bleue, Amélie Nothomb</li> <li>Mondo, J. M. G. Le Clezio</li> <li>A l'Ouest rien de nouveau, Erich Maria Remarque</li> <li>L'herbe bleue (go talk to Alice), Beatrice Sparks</li> <li>La Promesse de l'aube, Romain</li> </ul>	- Chanson d'automne, Paul Verlaine - Le cancre, Jack Prévert - Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage, Joachim du Bellay - Ma bohème, Arthur Rimbaud - Don Juan aux enfers, Charles Baudelaire - À Don Quichotte, Paul Verlaine - Ballade, Paul Verlaine - L'horloge, Théophile Gautier - Tristesse en mer, Théophile Gautier - À ma fille, Victor Hugo - Demain, dès l'aube, Victor Hugo - Dieu, Victor Hugo - Éclipse, Victor	Théâtre  - Le cid, corneille - Le malade imaginaire, Molière - la cantatrice chauve, Eugène Ionesco - Le mariage de Figaro, Beaumarchais - Tartuffe, Molière - Les Précieuses ridicules, Molière - Les Fourberies de Scapin, Molière - La chanson de Hannah, Jean-Paul Nozière - Hercule Poirot, Agatha Christie - Murder for Christmas, Francis Duncan - L'Avare, Molière - L'Avare, Molière - Horcule Poirot Christmas, Francis Duncan - L'Avare, Molière - Horcule Poirot Christmas, Francis Duncan - L'Avare, Molière	- discours - lettre - J'accuse, Émile Zola - Lettre de Boris Vian à son percepteur, Boris Vian - Orages d'acier, Ernst Jünger - Liberté, Paul Éluard - Lettre de Martin Heidegger à Hannah Arendt, Martin Heidegger - Lettre de Django Reinhardt à Stéphane Grappelli, Django Reinhardt - Lettre du Vicomte de Valmont à la Présidente de Tourvel, Vicomte de Valmont - Lettre de George Sand à Alfred de Musset, George Sand
<u>l'aube</u> , Romain Gary  - <u>Oscar Pill</u> , Thierry Serfati  - <u>Le Père Goriot</u> , Balzac	Hugo  - Égalité, Victor Hugo  - Épitaphe, Victor Hugo	- - - -	Sand  - Lettre d'Arthur Rimbaud à Paul Demeny, dite lettre du « Voyant »,

Letellier 1<sup>ère</sup> S

<ul> <li>Perceval ou le</li> </ul>	- En mai, Victor	_		Arthur Rimbaud
conte du Graal,	Hugo		_	Lettre de Vita
Chrétien de	<ul><li>Fantômes,</li></ul>			Sackville-West
Troyes	Victor Hugo			<u>à Virginia</u>
<ul> <li><u>Le dernier jour</u></li> </ul>	_			Woolf, Vita
<u>d'un condamné</u> ,	_			Sackville-West
Victor Hugo	_		_	Lettre d'Anne
<ul> <li><u>La vague</u>, Todd</li> </ul>				Frank à Kitty,
Strasser				Anne Frank
<ul> <li>Verte, Marie</li> </ul>			_	Lettre de
Desplechin				Jacques Brel,
<ul> <li><u>L'étranger</u>,</li> </ul>				Jacques Brel
Albert Camus			_	<u>Catherine</u>
<ul> <li>Aurélien Malte,</li> </ul>				Meurisse à la
Jean-François				Villa Médicis,
Chabas				Catherine
<ul> <li><u>J'avais deux</u></li> </ul>				Meurisse
<u>camarades</u> ,			_	Lettre de Victor
Hans Peter				Hugo à
Richter				Lamartine,
				Victor Hugo
			_	Lettre de Jean
				d'Ormesson au
				président de la
				République,
				Jean
				d'Ormesson
			_	Lettre de Maria
				Casarès à Albert
				<u>Camus</u> , Maria Casarès
			_	Lettre d'Elsa Wolinski à son
				père, Elsa
				Wolinski
			_	Lettre de
			_	Vincent Van
				Gogh à son frère
				Théo, Vincent
				Van Gogh

Fiche méthode 2

#### Dissertation



# Pas de réflexion ≠ Divertissement Pb: En d'autres termes on peut se demander si la fiction nous détourne toujours de nos vies?

nous changer les idées par rapport à la banalité du quotidien

I OUI le roman nous permet de sortir du quotidien	II Mais le roman est aussi une source d'info/de réflexion.	III Le divertissement est un moyen de faire réfléchir les lecteurs.
<ul> <li><u>Le grand secret</u>, René</li> </ul>	<ul> <li><u>Candide</u>, Voltaire</li> </ul>	• <u>La peste</u> , Camus
Barjavel	<ul> <li>Le surréalisme</li> </ul>	<ul> <li>La montée du</li> </ul>
<ul> <li>Une découverte</li> </ul>	• <u>Les misérables</u> , Victor	nazisme
hors du commun	Hugo	• La ferme des animaux,
• Sherlock Holmes,	<ul> <li>La pauvreté</li> </ul>	George Orwell
Connan Doyle	• <u>L'assommoir</u> , Émile	<ul> <li>La montée du</li> </ul>
<ul> <li>roman policier</li> </ul>	Zola	communisme
• <u>La promesse de l'aube</u> ,	<ul> <li>L'alcoolisme</li> </ul>	
Romain Gary	• Madame Bovary, Guy	
<ul> <li>Le destin</li> </ul>	de Maupassant	
• <u>Dernier jour d'un</u>	<ul> <li>La richesse</li> </ul>	
condamné, Victor Hugo	• Le père Goriot,	
o L'attente de la	Honoré de Balzac	
mort	o le drame	

I OUI le roman nous permet de sortir du quotidien	II Mais le roman est aussi une source d'info/de	III Le divertissement est un moyen de faire réfléchir les	
•	réflexion.	lecteurs.	
La princesse de Clèves,     M <sup>me</sup> de LF     voyage dans le temps      Les chroniques martiennes, R.B     Changement de planète      Le baron perché, Italo Calvino     Situation hors du commun      Meurtre sur le Nil,     Agatha Christie     changement de lieu + jeu de déduction	réflexion.  Des souris et des hommes, Steinbeck Réflexion sur la pauvreté paysanne aux États Unis L'étranger, Albert Camus réflexion sur l'homme et son rapport au monde Germinal, Émile Zola Condition de travail des mineurs Les misérables, Victor Hugo réflexion sur la nature	Sa majesté des   Mouches, Golding   O dystopie/ une île qui   reproduit notre   société.     Lettres Persiennes,   Montesquieu   O Regard perssant   comique     reflètent su notre   société (sté)     La ferme des   animaux, G Orwell   O fable/apologue/réf   lexion sur le   schéma de la   société.     Le Petit Chaperon   rouge, Perrault   O comte/morale	
	humaine		

#### T

- 1) Le roman nous permet de voyager dans le temps
- 2) Le roman nous confronte à des situations inédites.

## П

- 1) Réflexion sur les conditions de travail des hommes
- 2) Réflexion sur la nature des hommes

## Ш

- 1) Les distapies remettent en question notre société (ste)
- 2) Des morales à double sens

Fiche n°3

Fiche n°4

Fiche n°5

Fiche n°6

Fiche n°8

Letellier 1<sup>ère</sup> S

Français

Fiche n°7 Fiche n°9

- I. L'auteur décrit Les rêves d'amour et de voyage d'Emma
  - 1) une description en focalisation interne
    - a) verbes de pensée
    - b) Discours indirect libre
    - c) Phrases interrogatives
  - 2) Des rêves d'amour plein de clichés
    - a) champ lexical du vêtement
    - b) Hyperbole
    - c) énumération
  - 3) Des rêves de voyage romantiques
    - a) Verbe de sens
    - b) Verbes de perception
    - c) périphrase
- II. L'auteur fais le portrait d'une femme déçu de la réalité de soit
  - 1) Un portrait ironique
    - a) Comparaison (l. 9-10)
    - b) Effet de chute
    - c) Anaphore de la conjonction « Si »
  - 2) Un femme mélancolique
    - a) Comparaison (l. 15)
    - b) Terme péjoratif
    - c) Antiphrase
  - 3) Une réalité décevante
    - a) Comparaison (l. 22)
    - b) répétition de la forme négative
    - c) Pronom péjoratif

## Recherche de 20 procédés

- 1. elle songeait quelquefois : type de verbes : verbe de pensée à l'imparfait d'habitude
- 2. Pour gouter la douceur : sens : le gout
- 3. soie bleue:
- 4. écoutant, qui se répète, bruits sourd, clochettes : sens : l'ouïe
- 5. respire : verbe d'action
- 6. les doigts confondus, de velours noir, la main, molles : sens : toucher
- 7. regarde, regard: sens: vue
- 8. enfermer sa tristesse: personnification
- 9. longues:
- 10. pointu:
- 11. insaisissable malaise:
- 12. d'aspect comme les nuées :

Letellier 1<sup>ère</sup> S

Français

- 13. tourbillonne come le vent : comparaison
- 14. l'occasion, la hardiesse :
- 15. Si Charles:
- 16. comme une tombe la récolte d'un espalier :
- 17. plate comme un trottoir :
- 18. ni [...] ni [...] ni [...] ne [...] ne ; n' [...] rien ; ne [...] rien ; ne [...] rien : négation
- 19. Un homme, [...] mystères?: phrase interrogative
- 20. lui en voulait:

Fiche n°10

## Séance 3 la question sur le corpus

jeudi 25 octobre 2018

Fiche n°11 Fiche n°12 Fiche n°13 Fiche n°14

Fiche n°15

I- L'idée des lumières qui inspire ces discours est ... la liberté de pensée.

II- L'autre idée des lumières qui inspire ces discours est ... la revendication de l'égalité homme femme.

<ul><li>liberté de l'esprit</li><li>égalité homme/femme</li></ul>	– L'égalité homme/femme –	<ul><li>Usage de l'esprit critique, de la réflexion</li></ul>
<ul> <li>Antithèse/personnification</li> </ul>	<ul><li>Antithèse</li></ul>	– antithèse
<ul> <li>Phrase interrogative</li> </ul>	_	_
<ul><li>Lumières</li></ul>	<ul><li>Lumières</li></ul>	<ul><li>Lumières</li></ul>
<ul> <li>roman épistolaire</li> </ul>	– Roman	<ul> <li>Roman épistolaire</li> </ul>
<ul> <li>aveux et suicide d'une femme révolté</li> </ul>	<ul> <li>Plaidoyer d'une femme célibataire et mère</li> </ul>	<ul><li>Autoportrait d'une libertine</li></ul>

I I- L'idée des lumières qui inspire ces discours est ... la liberté de pensée

II- L'autre idée des lumières qui inspire ces discours est la revendication de l'égalité homme femme.

# Introduction sur le corpus

Le corpus qui nous est présenté est synchronique. Il nous invite à réfléchir sur la revendication de l'égalité homme femme à travers aveux et suicide d'une femme révolté, pour Montesquieu, à travers le plaidoyer d'une femme célibataire et mère, pour Denis Diderot, à travers l'autoportrait d'un libertine, pou Choderlos de Laclos. Il se compose de trois textes. Nous découvrons un extrait de *Lettres persanes* publié en 1721 par Montesquieu, auteur des lumières, un extrait de *Supplément au* 

voyage de Bougainville publié en 1772 par Denis Diderot auteur des lumières, et un extrait de Les liaisons dangereuses, en 1782 par Choderlos de Laclos, auteur des lumières. On peut se demander quelles idées des Lumières inspirent ces discours féministes. Dans un premier temps nous verrons la liberté de l'esprit puis nous verrons l'égalité homme femme.

Dans certains de ces textes la liberté de l'esprit est très présente. Par exemple Montesquieu et Choderlos de Laclos évoquent L'importance de la liberté de l'esprit. Par exemple Montesquieu utilise des antithèses et des personnifications : « j'ai pu vivre dans la servitude ; mais j'ai toujours été libre : j'ai réformé tes lois sur celles de la nature ; et mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance. » (1.9-10). Choderlos de Laclos, lui, emploie aussi des antithèses : « j'étais vouée par état au silence et à l'inaction, j'ai su en profiter pour observer et réfléchir. Montesquieu insiste sur Quelles idées des Lumières inspirent ces discours féministes ?

#### Début du module de français

mardi 6 novembre 2018

Commentaire composé.

<ul><li>discours narratif</li><li>d'une personne en deuil</li></ul>	<ul> <li>L'auteur fait le portrait d'une personne qui se</li> </ul>
1	prépare pour un enterrement

I un discours narratif d'une personne en deuil

I Le narrateur raconte ses préparatifs pour aller à l'enterrement de sa mère. Analyse linéaire

II Le portrait d'une personne en deuil fait par l'auteur.

II L'auteur fait le portrait d'un homme indifférent et sensible.

## Analyse linéaire

I Le narrateur raconte ses préparatifs pour aller à l'enterrement de sa mère

Comment?

- 1) un récit sous forme de journal de bord.
  - 5 Répétition de l'adverbe « hier »
  - 8 Verbes d'actions au future ; passé composé »

18Discours direct

- 2) des préparatifs rapides et mécaniques.
  - 16
  - 11
  - 14
- 3) une mère peu évoquée

Présent de vérité général

Antithèse

Énumération

# II L'auteur fait le portrait d'un personnage indifférent et sensible

1) un portrait mystérieux

Verbe d'action forme négative

Répétition de l'adverbe « peut-être »

Champs lexical de l'erreur

- 2) une indifférence qui se manifeste à travers un comportement associable.
  - 22. verbes de paroles
  - 10. champ lexical de l'erreur
  - 17 Discours implicite
- 3) une sensibilité forte
  - 20. énumération
  - 21. champ lexicale du sommeil

#### Rédaction d'une introduction:

L'absurde est une expérience qui sera développée au XXème siècle qui se caractérise par des actions anormales attribuées aux personnages de l'histoire (revoir la définition de l'action). Camus fait partie de ce mouvement (vie de Camus à revoir). Il publie L'étranger en 1942. Cette œuvre évoque l'injustice de sont siècle car il dénonce les jugements injustes, des jugements qui ne porte pas sur le sujet d'origine, L'incompréhension, l'exclusion d'une personne différente de la société (faire un résumé factuel). Notre extrait appartient à cette œuvre. Il se situe au tout début de l'œuvre. (Résumé factuel de l'extrait) On peut se demander comment l'auteur raconte les préparatifs de Meursault pour l'enterrement de sa mère. Dans un premier temps nous verrons comment le narrateur raconte ses préparatifs pour aller à l'enterrement de sa mère. Puis nous verrons comment l'auteur fait le portrait d'un homme indifférent et sensible.

# Rédaction d'une sous-partie

Le narrateur raconte ses préparatifs sous forme de journal de bord. Pour cela il utilise l'adverbe « hier » à plusieurs reprises. Ce procédé montre que pour lui c'est dans le passé est que cela ne peut pas être changé. Par ailleurs l'auteur emploie des verbes d'action au passé composé. Ce procédé souligne que l'action s'est déjà déroulée au moment ou il nous le raconte. Enfin l'auteur use de Discours direct. Ce procédé met en valeur ce que les autres personnages lui racontent. \*description, récit, dialogue

		mardi 4 décembre 2018
	Spleen	
Fiche 17	•	

## Définition du symbolisme :

Le symbolisme est un mouvement littéraire qui veut découvrir un monde plus riche et plus vaste que l'univers étriqué (trop étroit) que quotidien. Pour ce faire, le poète symboliste utilise ses sens. En établissant des correspondances entre les sens, il accède à l'inconnu.

## Le symbolisme

Sa vie est marquée par la mort de sont père. Grâce à l'héritage paternel il mène une vie de bohème. Sont voyage vers l'île Maurice et de la réunion inspirera bon nombre de ses poèmes. Placer sous tutelle, il gagne sa vie comme critique d'art. Il publie les fleurs du mal en 1857. (Les fleurs du mal oppose la beauté incarnée par les fleurs et le mal par) Cette œuvre lui vaut un procès pour atteinte à

la morale, le titre de cette œuvre oppose deux notions : la beauté et la laideur, l'idéal et le spleen. Le projet poétique de Baudelaire, est de faire surgir la beauté qu'on n'en soupçonnait pas, la beauté du mal. Le poème que nous allons étudier s'appelle spleen et se situe dans la section spleen et idéal. Il met en scène les sentiments et la souffrance de Baudelaire à travers le texte en donnant l'impression de mourir en agonisant. Il est du registre du pathétisme. On peut se demander comment cette description permet à l'auteur faire sont introspection (se remettre en cause). Dans un premier temps nous verrons comment l'auteur décrit un monde sinistre où l'homme est enfermé. Puis nous verrons comment l'auteur réfléchit sur le spleen et sur ses manifestations.

Baudelaire nous fait une description fantastique (qui suscite de l'inquiétude). Pour cela il utilise un terme péjoratif : « ciel bas et lourd pèse comme un couvercle » (V.1). Ce procédé met en avant un environnement qui serait désagréable et sans issus. Ce procédé est renforcé par une comparaison avec le mot « comme ». De plus L'auteur emploie un verbe d'action : « horizon embrassant tout le cercle » (V.3) Ces mots mettent en avant un verbe d'action qui suscite l'inquiétude car l'horizon nous enferme. Ces mots : « tout le cercle » insiste sur l'enfermement et la solitude. Enfin l'auteur use d'un oxymore « Jours noirs plus tristes que les nuits » (L.4). Ce procédé souligne le fait que le jour est plus noir, sombre, grave, ne donne pas envie d'y vivre est que l'on préférerait la nuit. Ces mots mettent en avant le fait que sont monde est très sombre.

#### **Rédaction d'une Conclusion:**

En conclusion ce/cette ... Permet à l'auteur de... [Reformulez sous la forme d'une affirmation la problématique annoncée dans l'introduction]

En effet du ? I est un moyen pour lui ?) Du II

A travers?) Du I, L'auteur?) Du II

Derrière ?) Du I se cache ?) Du II [Justifiez votre affirmation en reformulant les arguments mis en avant dans le plan détaillé]

Cet extrait rappelle [si l'extrait étudié est postérieur]/annonce [Si l'extrait étudié est antérieur] .... On retrouve [Développez les points communs].

Toutefois [mettez en avant l'originalité de l'extrait étudié]

On peut se demander comment ce récit permet à l'auteur de décrire son personnage.

Rédaction de la partie I) 1)

\*Meursault nous rapporte

# Entrainement au commentaire composé

Fiche Voltaire : soyez soumises à vos maris (17) mardi 15 janvier 2019

Entrainement au commentaire composé

Voltaire, « Femmes soyez soumises à vos maris »

Voltaire=Lumières

Pamphlet = petit texte qui attaque, critique quelqu'un, quelquechose registre polémique = registre de la dispute de l'attaque est utilisé dans le pamflet issus d'un pamflet

Commérage = faire attention à ce que font les autres

dans le texte elle est frivole, supperficielle

Montaigne = avant les lumière, XVIe siècle, humaniste, a écrit un livre s'appelant les essayent.

Plutarque = auteur de l'antiquité, a écrit un ouvrage racotant la vie des grands hommes.

Epîtres de saint Paul = Lettres que saint paul à écrit

épitres = lettres

registre commique

liste de tout les sacrifices qu'elle fait pour un homme :

- maladie de 9 mois : elle parle du fait d'être enceinte, puis accouchées
- maladie de 9 mois : elle met en avant la douleur
- maladie de 9 mois : les règles
- maladie de 9 mois : métaphore de la maladie
- La nature impose une forme d'égalité, revendicatio de l'egalité homme-femme, valeur des Lumières, necessaire \( \Liphi \) interdépendance
- registre commiques affirmant la puissance masculine : Du côté de la barbe est la toutepuissance
- la volonté d'imposé la toute puissance masculine vient d'un coté physique
- 131, meilleur idée : l'un appartient à l'autre
- En quoi cette femme aréchale est une femme des lumières car :
  - o elle lit des livres, elle s'instruit
  - o elle réfléchit et utilise sont esprit critique

Faire un I et II dans les règles de l'art

- I L'auteur fait dialoguer la maréchale et le prêtre sur l'épitre de Saint Paul
- II L'auteur critique la supériorité des hommes par rapport aux femmes et défend l'égalité des femmes
- I L'auteur fait dialoguer la maréchale et le prêtre sur l'épitre de Saint Paul
- 1) dialogue
  - commique
- 2) une maréchale
  - qui ne se laisse pas faire
  - qui s'instruire
  - •
- 3) une épitre
  - qui suscite de la colère
- II L'auteur critique la supériorité des hommes par rapport aux femmes et défend l'égalité des femmes
- 1)
- •
- 2)
- •
- 3)

lundi 22 octobre 2018 Henry Français

Letellier 1<sup>ère</sup> S

Voltaire « femme soyez soumises à vos maris »

Fiche 18

## Rédaction d'une introduction :

Le mouvement des lumières est un mouvement littéraire qui a pour but d'éduquer la population. Voltaire fait partie de ce mouvement. Sa vie est marquée par les pamphlets, les œuvres polémiques, .... Il publie un recueil de textes nommé Mélanges, pamphlets et œuvres polémiques. En 1768. Cette œuvre amène à réfléchir sur la condition des femmes et d'autres sujets se trouvant dans le recueil.

Notre extrait appartient à cette œuvre. Il se situe au début du recueil. Il met en scène Madame de Maréchal et l'abbé de Châteauneuf. L'auteur utilise le registre Satirique et polémique. On peut se demander comment l'auteur défend l'idée des lumières. On peut se demander comment cet

Dans un premier temps nous verrons que l'auteur fait dialoguer une femme et un abbé au sujet d'une épître de saint Paul. Puis nous verrons que l'auteur défend l'égalité entre les hommes et les femmes et critique la domination masculine.

#### Rédaction du I 1)

L'auteur fait dialoguer de manière comique une femme et un abbé. Pour cela il utilise un complément circonstanciel de manière, « rouge de colère » (1. 9). Ce procédé souligne l'énervement de la femme. De plus l'auteur emploie une forme impersonnelle : « il ne m'importe de qui elle sont » 1.15). Ces mots soulignent l'opinion de la femme par rapport à ce qui est dit et à ses idées. Enfin l'auteur use de phrases nominales : « comment madame ! » (1.15), « oui, madame » (1.18). Ces procédés mettent en avant l'affirmation des phrases de la femme par l'abbé.

# Re rédaction du grand I 1)

L'auteur fait dialoguer de manière comique une femme et un abbé. Pour cela il utilise un complément circonstanciel de lieu : « rouge de colère » (1.9). Ce procédé souligne l'énervement de la femme. Ce procédé insiste aussi sur l'énervement par le biais de l'adjectif de couleur « rouge ». De plus l'auteur emploie une forme impersonnelle : « il ne m'importe de qui elles sont » (1.15). Ces mots mettent en avant l'affirmation de la femme par rapport à l'abbé. Ces mots « ne », « m' » mettent aussi en avant par la négation cette non-soumission. Enfin l'auteur use de phrases nominales : « comment, madame! » (1.15), « oui, madame » (1.18). Ces mots mettent en avant l'accord de l'abbé par rapport aux attaques de la femme. Ces mots mettent aussi en avant l'impuissance de l'abbé par « oui, madame » (1.18).

Fiche 19

mardi 29 janvier 2019

#### Rédaction du I 2)

Le personnage s'instruit. Pour cela l'auteur utilise une répétition de la forme négative : « n'ayant jamais rien lu que des lettres [...] n'ayant jamais mis dans sa tête que les nouvelles du jour [...] »

(1.2-3). Ce procédé souligne l'ignorance culturelle du personnage pendant sa jeunesse. Ce procédé montre aussi l'ignorance du personnage par la négation « n' », « jamais », « rien », « que ». De plus l'auteur use de la métaphore du trône : « cet âge où l'on dit que les belles femmes qui ont de l'esprit passent d'un trône à l'autre » (1.4-5). Ces mots laissent supposer qu'il y aurait une étape de maturation entre la beauté extérieure et l'esprit des femmes à partir d'un certain âge. Ces mots mettent aussi en avant que cette maturation ne serait disponible que pour les femmes qui ont de l'esprit. Enfin l'auteur use de noms propres : « lire Montaigne » (1.6), « les grands hommes de Plutarque » (1.7). Ces noms propres montrent qu'elle cherche à s'instruire et qu'elle va lire des livres connus de l'époque qui ont été écrit par de grands auteurs. Ces Noms propres d'auteurs soulignent qu' à l'époque ces auteurs étaient considérés comme une références littéraire.

#### Rédaction d'une conclusion

En conclusion ce texte des lumières Permet à l'auteur de défendre l'idée des lumières. En effet du fait de faire dialoguer une femme et un abbé est un moyen pour lui de défendre l'égalité entre les hommes et les femmes. A travers l'épitre de Saint Paul. Le dialogue est comique et est issus d'une femme qui s'instruit mais qui conteste l'enseignement de certaines épitres. Par le biais de ce texte l'auteur défend l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour cela il va plaidoyer e faveur des femmes.

Fiche 20 Fiche 21

## Correction de la rédaction de la conclusion

En conclusion, ce dialogue permet à Voltaire de promouvoir l'idée d'égalité chère aux philosophes des lumières. En effet, ce dialogue comique est un moyen pour lui de faire un plaidoyer virulent en faveur des femmes. À travers, le personnage d'une femme qui s'instruit, l'auteur, nous donne un véritable exemple. Derrière l'épitre contestée de Saint Paul, se cache, un véritable réquisitoire contre la domination masculine. Cet extrait annonce le personnage de marquise de Merteuil qui apparait dans les <u>liaisons dangereuses</u> de Laclos paru en 1782. On retrouve, la contestation de la domination des hommes, madame Maréchale conteste la puissance masculine par la puissance musculaire qu'on les hommes et la marquise de Merteuil par le fait qu'un amant devient rapidement un ennemi. Toutefois, madame Maréchale conteste directement l'épitre de saint Paul en face de l'abbé alors que la marquise de Merteuil se dissimule et se venge de ses ennemis en se servant de Valmont comme médiateur principal alors qu'elle réapparaitra (si nécessaire) aux yeux de ses ennemis comme une femme forte.

mardi 12 février 2019

#### Entrainement à l'analyse linéaire

Citation	Procédés
Si	
disposant	
faire	verbe d'action à l'infinitif
ôter	verbe d'action
si	

tyrans détrônés devenus mes esclaves	antithèse
si,	
?	marqueur interrogatif pour phrase interrogative
Ah!	mot exclamatif
gardez vos	ordre
ces femmes à délire	
la nature a placé leurs sens dans leur tête	
vraies superstitieuses	
le prêtre, le respect et la foi	
Craignez	ordre
Tremblez	ordre
dont l'amour s'empare si facilement de toute l'existence	affirmation
elles n'en jouissent pas	négation
ces lettres brûlantes, si douces, mais si dangereuses à écrire	
imprudentes, qui dans leur amant actuel ne savent pas voir leur ennemi futur!	
moi, qu'ai-je de commun avec ces femmes inconsidérées ?	phrase interrogative
principes	verbe d'état
principes	verbe d'état
ils sont le fruit de mes réflexions	phrase affirmative
je suis mon ouvrage	phrase affirmative
j'étais vouée par état au silence et à l'inaction,	morale
j'ai su en profiter pour observer et réfléchir	
Cette utile curiosité	affirmation
m'apprit encore à dissimuler	

#### /\*55 millions de morts

en majorité des civils

#### Blitz:

- 1940 → 1941
  - o 30 000 tonnes de bombe sur l'Anglettere
- 60 000 morts
- 15 000 mort pour londre (~60morts / jour)
- 3 millions de Londoniens évacués

## SS&Gestapo

## Gestapo (geheime Hautspolizei):

- 1933
- Plan Nazi
- police secrète
  - National
  - o fondée par Herman Görin

#### SS:

- Schuzstaffel
- fondée par Heinrich Himmler

# Bombardement stratégique :

- +++
- utilisé par :
  - o les Allemands (Lutwaffe)
  - o es japs
  - o les Alliés

#### Bombardements:

- transgressent les coutumes
- visent armées et civils
- objectifs:
  - o économiques
  - o anéantire les ressources
    - morales
    - materielles
- + de 30 000 T de bombes sur l'Angleterre (Blitz)

# Bombrdements (alliés):

- faire capituler
  - o l'Allemagne
  - o le japon
- morts
  - o Hambourg:
    - **4**0 000
  - o Dresde:
    - **7** 000
  - o Tokyo:

- **85 000**
- o Allemagne:
  - **300 000**

## Arme atomique:

- Hiroshima totalement rasée (70 000, 120 000 mort)
- utilisé par les américains (6 et 9 août 1945)
- Hiroshima, Nagasaki
- rupture dans la 2<sup>nd</sup> guerre mondiale
- Justifié par le président Américain Truman
  - o 9 août 1945
    - « La première bombe a été lâché sur Hiroshima, une base militaire, afin d'éviter dans la mesure du possible, la mort de civils. Nous avonc gagné la course à la découverte contre les Allemands. Nous l'von utilisé pour écourter l'agonie de la guerre et pour sauver la vie de plusieurs miliers d'américains »

## B Pop réduite en esclavage

# Pays occupés:

- réquisitions :
  - o organisées par Hitler
  - o entretient
    - pénuries
    - marché noir
  - 0 1944
    - Traité forcé
    - concerne 6 millions de personnes

#### SS&Gestapo:

- Terreure policière
- exécution d'otages \*\*\*
- division de SS (das reich)
  - o éxécute 642 habitants
  - o Incendie le village d'Oradour-sur-Glane (France)

#### La France en ville:

- population urbanisée
  - o 67,2 millions d'habitants
  - 0 2018:
    - 17% sont urbains
    - 65 millions vivent en métropole
- millieu rural:
  - o diminue rapidement

#### L'armature urbaine

- 11 millions
  - o aglomération parisienne
  - o centre de commandement nationnaux
- aires urbaines
  - 1) Paris 2 millions

- 2) Marseille 800 mile
- 3) Lyon 50 mille
- accroissement natturel
  - o supérieur à celui des autres pays européen
    - étalement urbain
      - périurbanisation\*/

Lettre à M. Félix Faure,

Président de la République

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches? Vous êtes sorti sain et sauf des basses calomnies, vous avez conquis les cœurs. Vous apparaissez rayonnant dans l'apothéose de cette fête patriotique que l'alliance russe a été pour la France, et vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre Exposition Universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom j'allais dire sur votre règne que cette abominable affaire Dreyfus! Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur

la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis. Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis. Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. Pour votre honneur, je suis convaincu que vous l'ignorez. Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays?

La vérité d'abord sur le procès et sur la condamnation de Dreyfus. Un homme néfaste a tout mené, a tout fait, c'est le lieutenant-colonel du Paty de Clam, alors simple commandant. Il est l'affaire

Dreyfus tout entière; on ne la connaîtra que lorsqu'une enquête loyale aura établi nettement ses actes et ses responsabilités. Il apparaît comme l'esprit le plus fumeux, le plus compliqué, hanté d'intrigues romanesques, se complaisant aux moyens des romans-feuilletons, les papiers volés, les lettres anonymes, les rendez-vous dans les endroits déserts, les femmes mystérieuses qui colportent, de nuit, des preuves accablantes. C'est lui qui imagina de dicter le bordereau à Dreyfus; c'est lui qui rêva de l'étudier dans une pièce entièrement revêtue de glaces; c'est lui que le commandant Forzinetti nous représente armé d'une lanterne sourde, voulant se faire introduire près de l'accusé endormi, pour projeter sur son visage un brusque flot de lumière et surprendre ainsi son crime, dans l'émoi du réveil. Et je n'ai pas à tout dire, qu'on cherche, on trouvera. Je déclare simplement que le commandant du Paty de Clam, chargé d'instruire l'affaire Dreyfus, comme officier judiciaire, est, dans l'ordre des dates et des

responsabilités, le premier coupable de l'effroyable erreur judiciaire qui a été commise. Le bordereau était depuis quelque temps déià entre les mains du colonel Sandherr, directeur du bureau des renseignements, mort depuis de paralysie générale. Des «fuites» avaient lieu, des papiers disparaissaient, comme il en disparaît aujourd'hui encore; et l'auteur du bordereau était recherché, lorsqu'un a priori se fit peu à peu que cet auteur ne pouvait être qu'un officier de l'état-major, et un officier d'artillerie: double erreur manifeste, qui montre avec quel esprit superficiel on avait étudié ce bordereau, car un examen raisonné démontre qu'il ne pouvait s'agir que d'un officier de troupe. On cherchait donc dans la maison, on examinait les écritures, c'était comme une affaire de famille, un traître à surprendre dans les bureaux mêmes, pour l'en expulser. Et, sans que je veuille refaire ici une histoire connue en partie, le commandant du Paty de Clam entre en scène, dès qu'un premier soupçon tombe sur Dreyfus. A partir de ce moment, c'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire devient son affaire, il se fait fort de confondre le traître. de l'amener à des aveux complets. Il y a bien le ministre de la Guerre, le général Mercier, dont l'intelligence semble médiocre; il y a bien le chef

de l'état-major, le général de Boisdeffre, qui paraît avoir cédé à sa passion cléricale, et le sous-chef de l'étatmajor, le général Gonse. dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses. Mais, au fond, il n'y a d'abord que le commandant du Paty de Clam, qui les mène tous, qui les hypnotise, car il s'occupe aussi de spiritisme, d'occultisme, il converse avec les esprits. On ne saurait concevoir les expériences auxquelles il a soumis le malheureux Dreyfus, les pièges dans lesquels il a voulu le faire tomber, les enquêtes folles, les imaginations monstrueuses, toute une démence torturante. Ah! Cette première affaire, elle est un cauchemar, pour qui la connaît dans ses détails vrais! Le commandant du Paty de Clam arrête Dreyfus, le met au secret. Il court chez madame Dreyfus, la terrorise, lui dit que, si elle parle, son mari est perdu. Pendant ce temps, le malheureux s'arrachait la chair, hurlait son innocence. Et l'instruction a été faite ainsi, comme dans une chronique du XVe siècle, au milieu du mystère, avec une complication d'expédients farouches, tout cela basé sur une seule charge enfantine, ce bordereau imbécile, qui n'était pas seulement une trahison vulgaire, qui était aussi la plus impudente des escroqueries, car les fameux secrets livrés se trouvaient

presque tous sans valeur. Si j'insiste, c'est que l'œuf est ici, d'où va sortir plus tard le vrai crime, l'épouvantable déni de justice dont la France est malade. Je voudrais faire toucher du doigt comment l'erreur judiciaire a pu être possible, comment elle est née des machinations du commandant du Paty de Clam, comment le général Mercier, les généraux de Boisdeffre et Gonse ont pu s'y laisser prendre, engager peu à peu leur responsabilité dans cette erreur, qu'ils ont cru devoir, plus tard, imposer comme la vérité sainte, une vérité qui ne se discute même pas. Au début, il n'y a donc, de leur part, que de l'incurie et de l'inintelligence. Tout au plus, les sent-on céder aux passions religieuses du milieu et aux préjugés de l'esprit de corps. Ils ont laissé faire la sottise. Mais voici Dreyfus devant le conseil de guerre. Le huis clos le plus absolu est exigé. Un traître aurait ouvert la frontière à l'ennemi pour conduire l'empereur allemand jusqu'à Notre-Dame, qu'on ne prendrait pas des mesures de silence et de mystère plus étroites. La nation est frappée de stupeur, on chuchote des faits terribles, de ces trahisons monstrueuses qui indignent l'Histoire; et naturellement la nation s'incline. Il n'y a pas de châtiment assez sévère, elle applaudira à la dégradation

publique, elle voudra que le coupable reste sur son rocher d'infamie, dévoré par le remords. Est-ce donc vrai, les choses indicibles, les choses dangereuses, capables de mettre l'Europe en flammes, qu'on a dû enterrer soigneusement derrière ce huis clos? Non! Il n'y a eu, derrière, que les imaginations romanesques et démentes du commandant du Paty de Clam. Tout cela n'a été fait que pour cacher le plus saugrenu des romans-feuilletons. Et il suffit, pour s'en assurer, d'étudier attentivement l'acte d'accusation, lu devant le conseil de guerre. Ah! Le néant de cet acte d'accusation! Qu'un homme ait pu être condamné sur cet acte, c'est un prodige d'iniquité. Je défie les honnêtes gens de le lire, sans que leur cœurs bondisse d'indignation et crie leur révolte, en pensant à l'expiation démesurée, làbas, à l'île du Diable. Dreyfus sait plusieurs langues, crime; on n'a trouvé chez lui aucun papier compromettant, crime; il va parfois dans son pays d'origine, crime ; il est laborieux, il a le souci de tout savoir, crime; il ne se trouble pas, crime; il se trouble, crime. Et les naïvetés de rédaction, les formelles assertions dans le vide! On nous avait parlé de quatorze chefs d'accusation : nous n'en trouvons qu'une seule en fin de compte, celle du bordereau; et nous

apprenons même que les experts n'étaient pas d'accord, qu'un d'eux, M. Gobert, a été bousculé militairement, parce qu'il se permettait de ne pas conclure dans le sens désiré. On parlait aussi de vingttrois officiers qui étaient venus accabler Dreyfus de leurs témoignages. Nous ignorons encore leurs interrogatoires, mais il est certain que tous ne l'avaient pas chargé; et il est à remarquer, en outre, que tous appartenaient aux bureaux de la guerre. C'est un procès de famille, on est là entre soi, et il faut s'en souvenir: l'état-major a voulu le procès, l'a jugé, et il vient de le juger une seconde fois. Donc, il ne restait que le bordereau, sur lequel les experts ne s'étaient pas entendus. On raconte que, dans la chambre du conseil, les juges allaient naturellement acquitter. Et, dès lors, comme l'on comprend l'obstination désespérée avec laquelle, pour justifier la condamnation, on affirme aujourd'hui l'existence d'une pièce secrète, accablante, la pièce qu'on ne peut montrer, qui légitime tout, devant laquelle nous devons nous incliner, le bon Dieu invisible et inconnaissable! Je la nie, cette pièce, je la nie de toute ma puissance! Une pièce ridicule, oui, peut-être la pièce où il est question de petites femmes, et où il est parlé d'un certain D... qui devient trop exigeant : quelque mari sans doute trouvant qu'on ne lui payait pas sa femme assez cher.

Mais une pièce intéressant la défense nationale, qu'on ne saurait produire sans que la guerre fût déclarée demain, non, non! C'est un mensonge! Et cela est d'autant plus odieux et cynique qu'ils mentent impunément sans qu'on puisse les en convaincre. Ils ameutent la France, ils se cachent derrière sa légitime émotion, ils ferment les bouches en troublant les cœurs, en pervertissant les esprits. Je ne connais pas de plus grand crime civique. Voilà donc, monsieur le Président, les faits qui expliquent comment une erreur judiciaire a pu être commise; et les preuves morales, la situation de fortune de Dreyfus, l'absence de motifs, son continuel cri d'innocence. achèvent de le montrer comme une victime des extraordinaires imaginations du commandant du Paty de Clam, du milieu clérical où il se trouvait, de la chasse aux « sales juifs », qui déshonore notre époque.

Et nous arrivons à l'affaire Esterhazy. Trois ans se sont passés, beaucoup de consciences restent troublées profondément, s'inquiètent, cherchent, finissent par se convaincre de l'innocence de Dreyfus. Je ne ferai pas l'historique des doutes, puis de la conviction de M. Scheurer-Kestner. Mais, pendant qu'il fouillait de son côté, il se passait des faits graves à l'état-major même. Le colonel Sandherr était mort. et le lieutenant-colonel Picquart lui avait succédé comme chef du bureau des renseignements. Et c'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que ce dernier eut un jour entre les mains une lettre-télégramme, adressée au commandant Esterhazy, par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir strict était d'ouvrir une enquête. La certitude est qu'il n'a jamais agi en dehors de la volonté de ses supérieurs. Il soumit donc ses soupçons à ses supérieurs hiérarchiques, le général Gonse, puis le général de Boisdeffre, puis le général Billot, qui avait succédé au général Mercier comme ministre de la Guerre. Le fameux dossier Picquart, dont il a été tant parlé, n'a jamais été que le dossier Billot, j'entends le dossier fait par un subordonné pour son ministre, le dossier qui doit exister encore au ministère de la Guerre. Les recherches durèrent de mai à septembre 1896, et ce qu'il faut affirmer bien haut, c'est que le général Gonse était convaincu de la culpabilité d'Esterhazy, c'est que le général de Boisdeffre et le général Billot ne mettaient pas en doute que le

bordereau ne fût de l'écriture d'Esterhazy. L'enquête du lieutenantcolonel Picquart avait abouti à cette constatation certaine. Mais l'émoi était grand, car la condamnation d'Esterhazy entraînait inévitablement la révision du procès Dreyfus; et c'était ce que l'état-major ne voulait à aucun prix. Il dut y avoir là une minute psychologique pleine d'angoisse. Remarquez que le général Billot n'était compromis dans rien, il arrivait tout frais, il pouvait faire la vérité. Il n'osa pas, dans la terreur sans doute de l'opinion publique, certainement aussi dans la crainte de livrer tout l'étatmajor, le général de Boisdeffre, le général Gonse, sans compter les sous-ordres. Puis, ce ne fut là qu'une minute de combat entre sa conscience et ce qu'il croyait être l'intérêt militaire. Quand cette minute fut passée, il était déjà trop tard. Il s'était engagé, il était compromis. Et, depuis lors, sa responsabilité n'a fait que grandir, il a pris à sa charge le crime des autres, il est aussi coupable que les autres, il est plus coupable qu'eux, car il a été le maître de faire justice, et il n'a rien fait. Comprenez-vous cela! Voici un an que le général Billot, que les généraux de Boisdeffre et Gonse savent que Dreyfus est innocent, et ils ont gardé pour eux cette effroyable chose! Et ces

gens-là dorment, et ils ont des femmes et des enfants qu'ils aiment! Le lieutenant-colonel Picquart avait rempli son devoir d'honnête homme. Il insistait auprès de ses supérieurs, au nom de la justice. Il les suppliait même, il leur disait combien leurs délais étaient impolitiques, devant le terrible orage qui s'amoncelait, qui devait éclater, lorsque la vérité serait connue. Ce fut, plus tard, le langage que M. Scheurer-Kestner tint également au général Billot, l'adjurant par patriotisme de prendre en main l'affaire, de ne pas la laisser s'aggraver, au point de devenir un désastre public. Non! Le crime était commis, l'étatmajor ne pouvait plus avouer son crime. Et le lieutenant-colonel Picquart fut envoyé en mission, on l'éloigna de plus en plus loin, jusqu'en Tunisie, où l'on voulut même un jour honorer sa bravoure, en le chargeant d'une mission qui l'aurait sûrement fait massacrer, dans les parages où le marquis de Morès a trouvé la mort. Il n'était pas en disgrâce, le général Gonse entretenait avec lui une correspondance amicale. Seulement, il est des secrets qu'il ne fait pas bon d'avoir surpris. A Paris, la vérité marchait, irrésistible, et l'on sait de quelle façon l'orage attendu éclata. M. Mathieu Dreyfus dénonça le commandant

Esterhazy comme le véritable auteur du bordereau, au moment où M. Scheurer-Kestner allait déposer, entre les mains du garde des Sceaux, une demande en révision du procès. Et c'est ici que le commandant Esterhazy paraît. Des témoignages le montrent d'abord affolé, prêt au suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il paye d'audace, il étonne Paris par la violence de son attitude. C'est que du secours lui était venu, il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant des menées de ses ennemis, une dame mystérieuse s'était même dérangée de nuit pour lui remettre une pièce volée à l'état-major, qui devait le sauver. Et je ne puis m'empêcher de retrouver là le lieutenantcolonel du Patv de Clam, en reconnaissant les expédients de son imagination fertile. Son œuvre, la culpabilité de Dreyfus, était en péril, et il a voulu sûrement défendre son œuvre. La révision du procès, mais c'était l'écroulement du romanfeuilleton si extravagant, si tragique, dont le dénouement abominable a lieu à l'île du Diable! C'est ce qu'il ne pouvait permettre. Dès lors, le duel va avoir lieu entre le lieutenant-colonel Picquart et le lieutenant-colonel du Paty de Clam, l'un le visage découvert, l'autre masqué. On les retrouvera prochainement tous deux devant la justice civile. Au

fond, c'est toujours l'étatmajor qui se défend, qui ne veut pas avouer son crime, dont l'abomination grandit d'heure en heure. On s'est demandé avec stupeur quels étaient les protecteurs du commandant Esterhazy. C'est d'abord, dans l'ombre, le lieutenant-colonel du Paty de Clam qui a tout machiné, qui a tout conduit. Sa main se trahit aux moyens saugrenus. Puis, c'est le général de Boisdeffre, c'est le général Gonse, c'est le général Billot lui-même, qui sont bien obligés de faire acquitter le commandant, puisqu'ils ne peuvent laisser reconnaître l'innocence de Dreyfus, sans que les bureaux de la guerre croulent dans le mépris public. Et le beau résultat de cette situation prodigieuse est que l'honnête homme, là- dedans, le lieutenantcolonel Picquart, qui seul a fait son devoir, va être la victime, celui qu'on bafouera et qu'on punira. Ô justice, quelle affreuse désespérance serre le cœur! On va jusqu'à dire que c'est lui le faussaire, qu'il a fabriqué la carte-télégramme pour perdre Esterhazy. Mais, grand Dieu! Pourquoi ? Dans quel but ? Donnez un motif. Est-ce que celui-là aussi est payé par les juifs? Le joli de l'histoire est qu'il était justement antisémite. Oui! Nous assistons à ce spectacle infâme, des hommes perdus de dettes et de crimes dont on proclame l'innocence, tandis qu'on

frappe l'honneur même, un homme à la vie sans tache! Ouand une société en est là. elle tombe en décomposition. Voilà donc, monsieur le Président, l'affaire Esterhazy: un coupable qu'il s'agissait d'innocenter. Depuis bientôt deux mois, nous pouvons suivre heure par heure la belle besogne. J'abrège, car ce n'est ici, en gros, que le résumé de l'histoire dont les brûlantes pages seront un jour écrites tout au long. Et nous avons donc vu le général de Pellieux, puis le commandant Ravary, conduire une enquête scélérate d'où les coquins sortent transfigurés et les honnêtes gens salis. Puis, on a convoqué le conseil de guerre.

Comment a-t-on pu espérer qu'un conseil de guerre déferait ce qu'un conseil de guerre avait fait? Je ne parle même pas du choix toujours possible des juges. L'idée supérieure de discipline, qui est dans le sang de ces soldats, ne suffit-elle à infirmer leur pouvoir d'équité ? Qui dit discipline dit obéissance. Lorsque le ministre de la Guerre, le grand chef, a établi publiquement, aux acclamations de la représentation nationale, l'autorité de la chose jugée, vous voulez qu'un conseil de guerre lui donne un formel démenti? Hiérarchiquement, cela est impossible. Le général

Billot a suggestionné les juges par sa déclaration, et ils ont jugé comme ils doivent aller au feu, sans raisonner. L'opinion préconçue qu'ils ont apportée sur leur siège, est évidemment celle-ci:

« Dreyfus a été condamné pour crime de trahison par un conseil de guerre, il est donc coupable; et nous, conseil de guerre, nous ne pouvons le déclarer innocent ; or nous savons que reconnaître la culpabilité d'Esterhazy, ce serait proclamer l'innocence de Dreyfus. » Rien ne pouvait les faire sortir de là. Ils ont rendu une sentence inique, qui à jamais pèsera sur nos conseils de guerre, qui entachera désormais de suspicion tous leurs arrêts. Le premier conseil de guerre a pu être inintelligent, le second est forcément criminel. Son excuse, je le répète, est que le chef suprême avait parlé, déclarant la chose jugée inattaquable, sainte et supérieure aux hommes, de sorte que des inférieurs ne pouvaient dire le contraire. On nous parle de l'honneur de l'armée, on veut que nous l'aimions, la respections. Ah! Certes, oui, l'armée qui se lèverait à la première menace, qui défendrait la terre française, elle est tout le peuple, et nous n'avons pour elle que tendresse et respect. Mais il ne s'agit pas d'elle, dont nous voulons justement la dignité, dans

notre besoin de justice. Il s'agit du sabre, le maître qu'on nous donnera demain peut-être. Et baiser dévotement la poignée du sabre, le dieu, non! Je l'ai démontré d'autre part : l'affaire Drevfus était l'affaire des bureaux de la guerre, un officier de l'étatmajor, dénoncé par ses camarades de l'état-major, condamné sous la pression des chefs de l'état-major. Encore une fois, il ne peut revenir innocent sans que tout l'état-major soit coupable. Aussi les bureaux, par tous les moyens imaginables, par des campagnes de presse, par des communications, par des influences, n'ont-ils couvert Esterhazy que pour perdre une seconde fois Dreyfus. Quel coup de balai le gouvernement républicain devrait donner dans cette jésuitière, ainsi que les appelle le général Billot luimême! Où est-il. le ministère vraiment fort et d'un patriotisme sage, qui osera tout y refondre et tout y renouveler? Que de gens je connais qui, devant une guerre possible, tremblent d'angoisse, en sachant dans quelles mains est la défense nationale! Et quel nid de basses intrigues, de commérages et de dilapidations, est devenu cet asile sacré, où se décide le sort de la patrie! On s'épouvante devant le jour terrible que vient d'y jeter l'affaire Dreyfus, ce sacrifice humain d'un

malheureux, d'un « sale juif »! Ah! tout ce qui s'est agité là de démence et de sottise, des imaginations folles, des pratiques de basse police, des mœurs d'inquisition et de tyrannie, le bon plaisir de quelques galonnés mettant leurs bottes sur la nation, lui rentrant dans la gorge son cri de vérité et de justice, sous le prétexte menteur et sacrilège de la raison d'État ! Et c'est un crime encore que de s'être appuyé sur la presse immonde, que de s'être laissé défendre par toute la fripouille de Paris, de sorte que voilà la fripouille qui triomphe insolemment, dans la défaite du droit et de la simple probité. C'est un crime d'avoir accusé de troubler la France ceux qui la veulent généreuse, à la tête des nations libres et justes, lorsqu'on ourdit soi-même l'impudent complot d'imposer l'erreur, devant le monde entier. C'est un crime d'égarer l'opinion, d'utiliser pour une besogne de mort cette opinion qu'on a pervertie jusqu'à la faire délirer. C'est un crime d'empoisonner les petits et les humbles, d'exaspérer les passions de réaction et d'intolérance, en s'abritant derrière l'odieux antisémitisme, dont la grande France libérale des droits de l'homme mourra, si elle n'en est pas guérie. C'est un crime que d'exploiter le patriotisme pour des œuvres de haine, et

c'est un crime, enfin, que de faire du sabre le dieu moderne, lorsque toute la science humaine est au travail pour l'œuvre prochaine de vérité et de justice. Cette vérité, cette justice, que nous avons si passionnément voulues, quelle détresse à les voir ainsi souffletées, plus méconnues et plus obscurcies! Je me doute de l'écroulement qui doit avoir lieu dans l'âme de M. Scheurer-Kestner, et je crois bien qu'il finira par éprouver un remords, celui de n'avoir pas agi révolutionnairement, le jour de l'interpellation au Sénat, en lâchant tout le paquet, pour tout jeter à bas. Il a été le grand honnête homme, l'homme de sa vie loyale, il a cru que la vérité se suffisait à elle- même. surtout lorsqu'elle lui apparaissait éclatante comme le plein jour. A quoi bon tout bouleverser, puisque bientôt le soleil allait luire? Et c'est de cette sérénité confiante dont il est si cruellement puni. De même pour le lieutenantcolonel Picquart, qui, par un sentiment de haute dignité, n'a pas voulu publier les lettres du général Gonse. Ces scrupules l'honorent d'autant plus que, pendant qu'il restait respectueux de la discipline, ses supérieurs le faisaient couvrir de boue, instruisaient eux-mêmes son procès, de la façon la plus inattendue et la plus outrageante. Il y a deux

victimes, deux braves gens, deux cœurs simples, qui ont laissé faire Dieu, tandis que le diable agissait. Et l'on a même vu, pour le lieutenantcolonel Picquart, cette chose ignoble: un tribunal français, après avoir laissé le rapporteur charger publiquement un témoin, l'accuser de toutes les fautes, a fait le huis clos, lorsque ce témoin a été introduit pour s'expliquer et se défendre. Je dis que ceci est un crime de plus et que ce crime soulèvera la conscience universelle. Décidément, les tribunaux militaires se font une singulière idée de la justice. Telle est donc la simple vérité, monsieur le Président, et elle est effroyable, elle restera pour votre présidence une souillure. Je me doute bien que vous n'avez aucun pouvoir en cette affaire, que vous êtes le prisonnier de la Constitution et de votre entourage. Vous n'en avez pas moins un devoir d'homme, auquel vous songerez, et que vous remplirez. Ce n'est pas, d'ailleurs, que je désespère le moins du monde du triomphe. Je le répète avec une certitude plus véhémente: la vérité est en marche et rien ne l'arrêtera. C'est d'aujourd'hui seulement que l'affaire commence, puisque aujourd'hui seulement les positions sont nettes: d'une part, les coupables qui ne veulent pas que la lumière

se fasse; de l'autre, les justiciers qui donneront leur vie pour qu'elle soit faite. Je l'ai dit ailleurs, et je le répète ici: quand on enferme la vérité sous terre, elle s'y amasse, elle y prend une force telle d'explosion, que, le jour où elle éclate, elle fait tout sauter avec elle. On verra bien si l'on ne vient pas de préparer, pour plus tard, le plus retentissant des désastres.

Mais cette lettre est longue, monsieur le Président, et il est temps de conclure. J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèsejustice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Henry Letellier 1<sup>ère</sup> S

Français

Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable.

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs
Belhomme, Varinard et
Couard, d'avoir fait des
rapports mensongers et
frauduleux, à moins qu'un
examen médical ne les
déclare atteints d'une
maladie de la vue et du
jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans L'Éclair et dans L'Écho de Paris, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour!

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

D https://www.deslettres.fr/

https://www.deslettres.fr/lettre-de-django-reinhardt-a-stephane-grappelli-a-new-york-tu-e-tres-adendu-tous-le-monde-meux-demandes-can-viendratu-alors-moi-je-leur-repons-que-tu-viendra-biento-2/

https://www.deslettres.fr/lettre-darthur-rimbaud-a-paul-demeny-dite-lettre-duvoyant/